

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Date de l'assemblée :	le 20 décembre 2021
Heure :	15 h 00 (heure normale de l'Est)
Lieu :	assemblée virtuelle
Date de clôture des registres :	le 10 novembre 2021
Date limite pour le vote par procuration :	le 16 décembre 2021

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle des actionnaires de RESSOURCES FALCO LTÉE (la « **société** ») se tiendra le 20 décembre 2021 à 15 heures (heure de Montréal), aux fins suivantes :

1. recevoir les états financiers audités de la société pour l'exercice clos le 30 juin 2021 ainsi que le rapport de l'auditeur y afférent;
2. élire les administrateurs de la société pour l'année à venir;
3. nommer PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société de comptables professionnels agréés, à titre d'auditeur indépendant de la société pour l'exercice financier 2022 et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération;
4. examiner et, s'il est jugé souhaitable, adopter, avec ou sans modifications, une résolution ordinaire confirmant le Règlement spécial numéro 2021-1 prise par le conseil d'administration de la société le 27 septembre 2021 qui vise à modifier le Règlement numéro 2016-1, soit les Règlements généraux de la société, afin d'accorder une plus grande souplesse à la société en ce qui a trait à la tenue des assemblées des actionnaires en les autorisant à tenir ces assemblées à l'aide de moyens de communication téléphonique, électronique ou autre;
5. examiner et, s'il est jugé souhaitable, adopter, avec ou sans modifications, une résolution ordinaire qui vise à approuver le régime incitatif à long terme de la société;
6. traiter toute autre question pouvant être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

De plus amples renseignements concernant les questions susmentionnées se trouvent dans la circulaire d'information de la direction accompagnant le présent avis de convocation à l'assemblée annuelle (la « **circulaire** »).

L'assemblée sera tenue au moyen d'une conférence téléphonique en direct accessible en composant le 1-888-880-5556 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1-438-801-4093 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord), suivi du code 1342774. Les participants devraient se connecter 10 minutes avant l'heure prévue du début de l'assemblée. En raison de la pandémie du coronavirus, **les actionnaires ne pourront pas assister en personne à l'assemblée**. Pour un résumé de la façon dont les actionnaires pourront assister à l'assemblée en ligne, se reporter à la rubrique « Instructions pour l'assemblée virtuelle » ci-après.

Votre participation est importante pour nous. Si vous ne pouvez pas participer à l'assemblée, nous vous incitons à exprimer votre soutien en votant par procuration, avant l'assemblée, sur les diverses propositions que nous présenterons à l'assemblée annuelle, lesquelles sont décrites ci-après dans la circulaire.

Seuls les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 novembre 2021 (la « **date de clôture des registres** ») sont habilités à recevoir avis de l'assemblée et à voter à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report. Pour plus d'information sur la manière de voter, veuillez vous reporter à la partie 1 de la présente circulaire.

Afin d'assurer votre représentation à l'assemblée, veuillez remplir, signer, dater et retourner votre formulaire de procuration qui vous sera livré sous pli distinct, que vous ayez ou non l'intention d'assister à l'assemblée. La transmission de votre formulaire de procuration ne vous empêche pas de voter à l'assemblée.

Les formulaires de procuration remplis par des **actionnaires inscrits** doivent être retournés à la société de l'une des façons suivantes :

Par Internet

Allez à www.voteproxyonline.com et suivez les indications à l'écran. Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle qui figure sous la date de clôture des registres dans le formulaire de procuration.

Par télécopieur

Remplissez le formulaire de procuration recto verso, signez-le et datez-le puis envoyez le recto et le verso du formulaire par télécopieur à notre agent des transferts, Compagnie Trust TSX, à l'attention du Service des procurations, au 416-595-9593.

Par la poste

Remplissez, signez et datez le formulaire et renvoyez-le dans l'enveloppe fournie ou faites-le parvenir à Compagnie Trust TSX, à l'attention du Service des procurations, 100 Adelaide, Suite 301, Toronto (Ontario) M5H 4H1, Canada.

Les actionnaires véritables dont les actions sont inscrites au nom d'un intermédiaire (tel un courtier) devraient suivre attentivement les instructions de vote fournies par leur intermédiaire. La circulaire renferme une description détaillée de la manière dont les actionnaires véritables peuvent retourner les formulaires de procuration.

Montréal (Québec), le 4 novembre 2021

Par ordre du conseil d'administration,

Le président du conseil,

« *Bryan A. Coates* »
Bryan A. Coates